



# ANCRE

---

## Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Énergie

## ANCRE : contexte (1/2)

---

Un double défi :

- garantir durablement la sécurité des approvisionnements énergétiques
- lutter contre la menace du changement climatique

Une nécessité de répondre à l'urgence :

- assurer la transition énergétique du début du 21<sup>ème</sup> siècle

Une priorité nationale :

- soutenir la croissance économique et l'emploi par l'innovation



Une volonté de renforcer les synergies entre les opérateurs de recherche pour mieux en valoriser le potentiel global :

- l'ANCRE (Alliance Nationale de Coordination de la recherche pour l'Énergie)

## ANCRE : contexte (2/2)

---

Un cadre national :

- loi POPE fixant les orientations de la politique énergétique (Juillet 2005)
- Stratégie nationale sur la recherche dans le domaine de l'énergie (Mai 2007)
- Grenelle de l'Environnement / Comité opérationnel Recherche (2008)
- Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (Juillet 2009)

et européen :

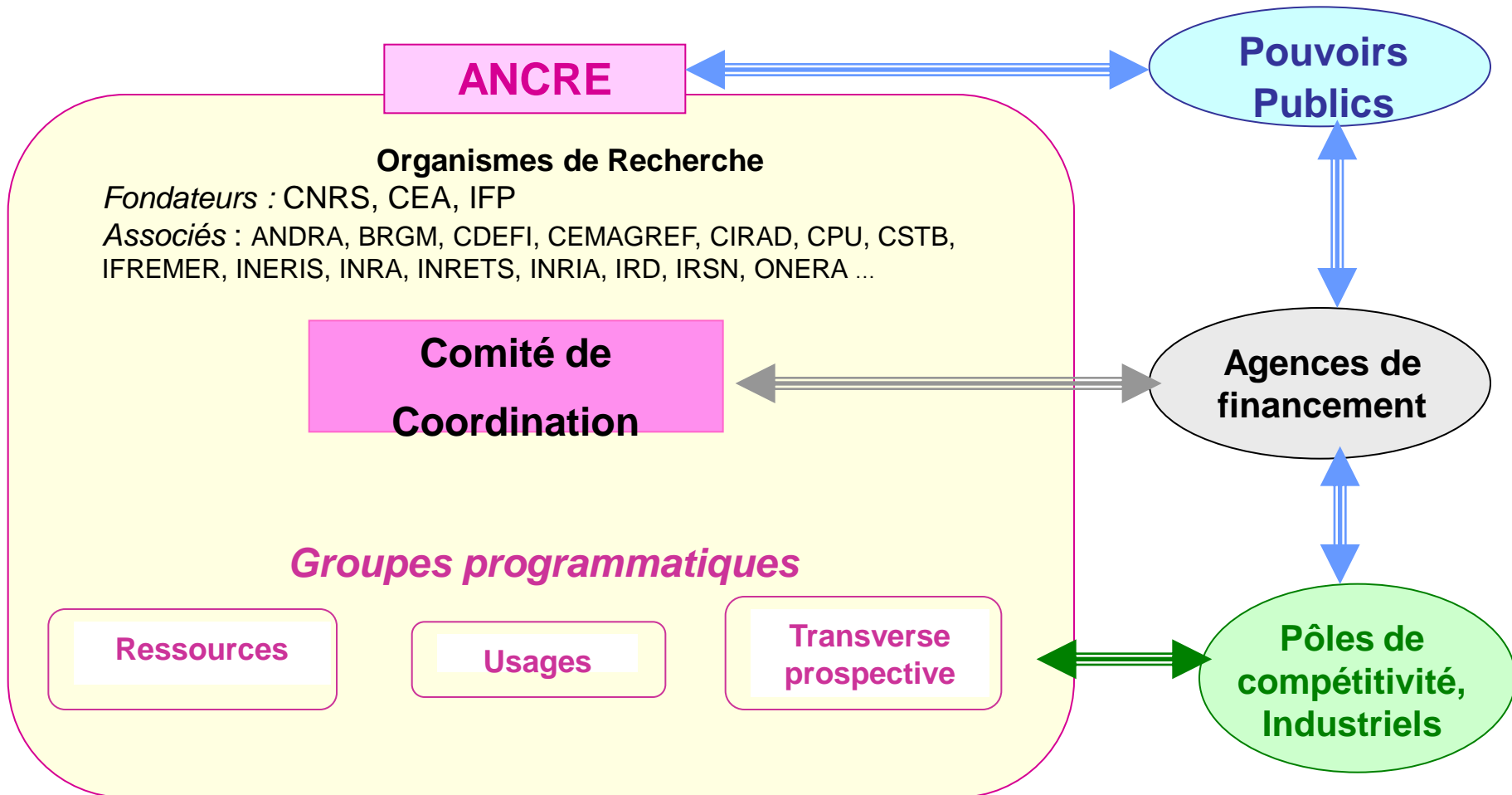
- Paquet Énergie / Climat (Décembre 2008)

## ANCRE : missions

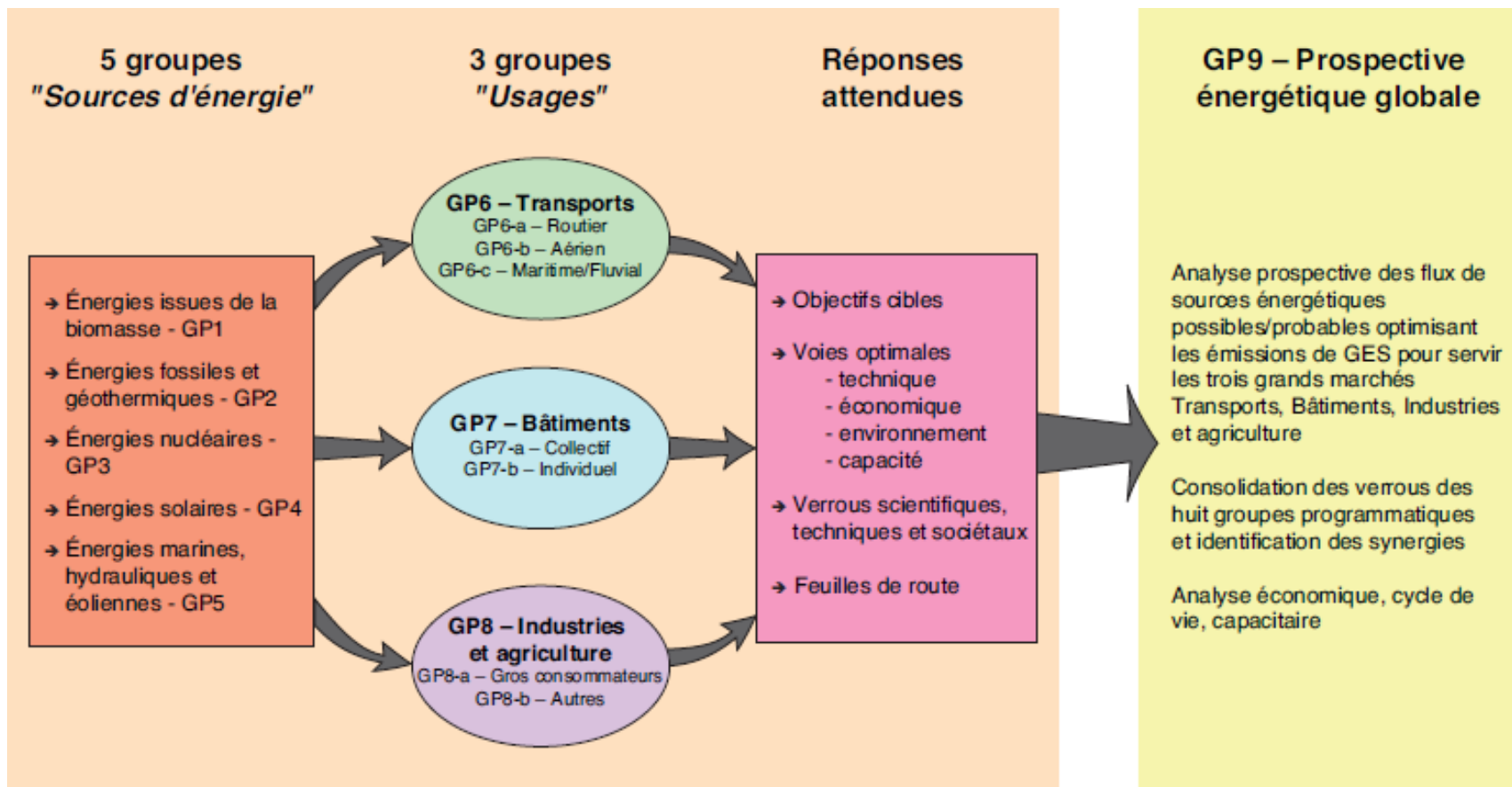
---

- Favoriser et renforcer les partenariats et les synergies entre les organismes publics de recherche, les universités, et les entreprises en intégrant les contraintes propres à chacun d'entre eux ;
- Identifier, avec le concours des entreprises concernées, les verrous scientifiques, technologiques, économiques et sociétaux qui limitent les développements industriels dans le domaine de l'énergie ;
- Proposer, en conséquence, dans le cadre de la politique nationale de l'énergie définie par l'État, des projets pluriannuels de R&D commune et les modalités de leur mise en œuvre coordonnée, s'appuyant sur des programmes allant de la recherche fondamentale à la mise au point de démonstrateurs à des fins d'applications industrielles, et proposer des structures pour mener à bien ces programmes ;
- Faciliter l'adoption, par les producteurs et les consommateurs, de bonnes pratiques en matière d'énergie respectueuses d'un développement durable.

# ANCRE : environnement institutionnel



# ANCRE : groupes programmatiques (1/2)



## ANCRE : groupes programmatiques (2/2)

---

### Objectifs :

- identifier les verrous scientifiques ou technologiques et les axes de R&D qui permettront de les lever

### Composition :

- un animateur et un animateur adjoint, des experts désignés par les membres fondateurs, les membres associés et les pôles de compétitivité

### Livrables :

- Cartographie des domaines couverts et segmentation des domaines, identification des forces de R&D en présence sur chacun des segments
- Identification des verrous scientifiques, technologiques, industriels, sociétaux, environnementaux et économiques, qui limitent à la fois le déploiement de solutions "durables" en matière énergétique, l'émergence de champions industriels et notre indépendance énergétique, propositions d'axes de R&D
- Propositions de programmes allant de la recherche fondamentale jusqu'au démonstrateur

## ANCRE : contribution des industriels

---

### ANCRE et les pôles de compétitivité :

- Les pôles seront plus particulièrement sollicités par les animateurs des GP ou le Comité de Coordination pour proposer des acteurs industriels choisis parmi leurs adhérents
- Ces acteurs industriels seront en charge de représenter leur filière industrielle dans les travaux des GP

La valorisation des travaux conduits dans le cadre de l'ANCRE est un élément déterminant, à court, moyen et long terme, dans l'atteinte des objectifs et résultats que s'est fixé l'ANCRE. A ce titre, les Instituts Carnot impliqués dans le domaine de l'énergie seront également sollicités.



## ANCRE : une dimension européenne

---

Pour renforcer son efficacité,  
l'ANCRE agira en concertation avec  
l'Alliance Européenne sur la Recherche en Energie  
(European Energy Research Alliance, ou EERA)  
créée le 27 octobre 2008

## ANCRE : Planning de travail année 1

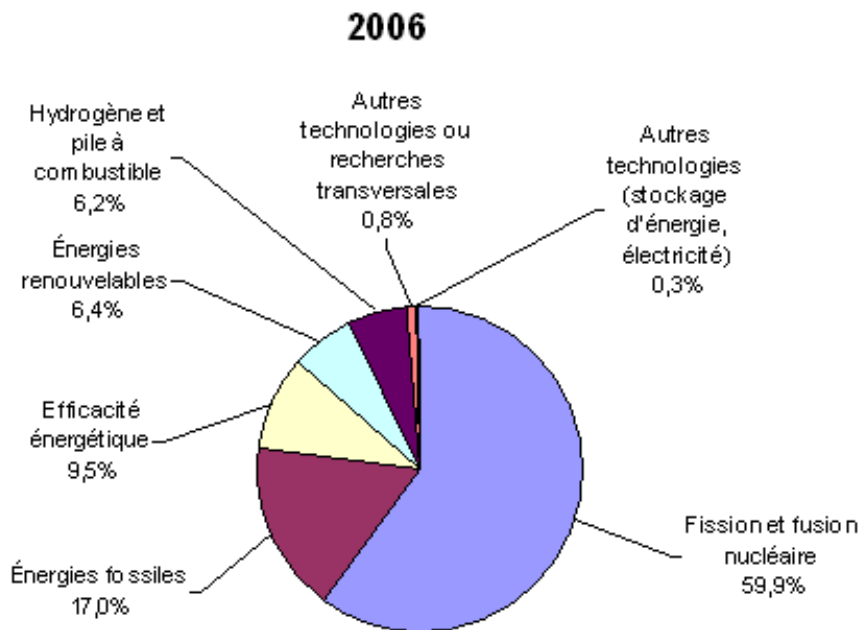
---

- ➔ 18 septembre 2009 : réunion de lancement et premiers travaux entre organismes de recherche
- ➔ 25 septembre : réunion du Comité de Coordination
- ➔ mi-octobre : désignation des animateurs et animateurs adjoints des groupes programmatiques (GP)
- ➔ fin octobre : début des travaux des GP
- ➔ Mars 2010 : point d'étape / avancement des GP
- ➔ Juin 2010 : rapports de synthèse des GP

# ANCRE : Dépenses R&D en France



Dépenses publiques : 824 M€\*



\* hors fonds régionaux et européens

Données MEEDDM

Dépenses privées : 8 600 M€\*

**2007**

- Les dépenses de R&D des entreprises du secteur de l'énergie représentent 34% des dépenses totales de R&D privés en France (25 500 M€)

- Renault et Peugeot se placent aux 3ème et 4ème rang en France et représentent plus de la moitié des dépenses du secteur de l'énergie (28 et 24% respectivement)

Source : The 2008 EU Industrial R&D Investment Scoreboard

- Logique programmatique: piloter les appels d'offres des agences de moyen

(mise en œuvre des AO + expertise)

Positionnement des Universités dans ces AO?

- Rôle des Universités ? : diversité d'organisation, poids des unités de recherches dans les propositions
- Positionnement/CNRS
- Cartographie des compétences : enquête EPUE menée par l'EUA (peut-on récupérer les données côté français ?)
- Propositions dans le cadre de l'emprunt national ?